

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

UNIVERSITÉ PARIS 5

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du Président de l'Université René Descartes-Paris 5 relatif au Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES en date du 16 octobre 2006

Vu les pièces justificatives produites par Mme ALICJA KORPYSZ, née le 10 septembre 1969 à PEONSK (POLOGNE), en vue de son inscription au Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES**

est décerné à **Mme ALICJA KORPYSZ**

au titre de l'année universitaire 2007-2008.

Le titulaire

Alicja Korpysz

Le Doyen de la Faculté de médecine René Descartes Paris 5

Patrick Berche



Patrick BERCHE

Fait à Paris, le 26 novembre 2008

Le Président

Axel Kahn

Axel KAHN